

Court portrait économique de la production et de la transformation de bleuets sauvages

Dans le présent feuillet, nous présentons une mise à jour de l'étude sur les retombées économiques de la production et de la transformation de bleuets sauvages au Québec. Pour ce faire, nous présentons dans un premier temps, le positionnement de la production de bleuets sauvages au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en termes de revenus et de nombre d'entreprises, par rapport aux autres productions agricoles en région et par rapport aux autres régions productrices de bleuets sauvages. Par la suite, nous enchaînons avec les principales retombées économiques à l'échelle provinciale et le profile des exportations québécoises qui contribuent à la balance commerciale du Québec.

Production de bleuets sauvages au Saguenay-Lac-Saint-Jean : Deuxième production agricole en importance dans la région

Tableau 1 : Principales productions agricoles au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Production	Nombre d'exploitations	Valeurs de la production	% de la production régionale
	Nombre d'entreprises	Millions de \$	%
Bovins laitiers et production laitière	287	135 \$	40%
Bleuets sauvages	292	75 \$	22%
Grains	141	21 \$	6%
Pommes de terre	23	27 \$	8%
Total production agricole régionale	1 157	340 \$	100%

Sources: MAPAQ et SPBQ, compilation FLC

Note: Données pour 2021 sauf bleuets sauvages, moyenne 2020 et 2021p

Le **Tableau 1** présente le nombre de producteurs et la valeur de la production pour les principales productions agricoles au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Comme il est possible de le constater, la production de bleuets sauvages est la deuxième production en importance dans la région, après le lait. On retrouve 292 entreprises qui produisent pour une valeur de 75 millions de dollars, soit une moyenne de plus de 250 000 \$ de revenu de vente par entreprise. Au total, la production de bleuets sauvages représente 22 % des revenus agricoles au Saguenay-Lac-Saint-Jean qui s'élèvent au total à 340 \$ millions de dollars.

Saguenay-Lac-Saint-Jean : Principale région productrice de bleuets sauvages au Québec

Tableau 2 : Superficies aménagées en bleuetières au Québec, hectares, 2020

Régions	Hectares	% des superficies provinciales
Saguenay-Lac-Saint-Jean	29 874	80%
Côte-Nord	5 209	14%
Abitibi-Témiscamingue	861	2%
Autres	1 310	4%
Total au Québec	37 254	100%

Sources: MAPAQ, compilation FLC

Au niveau provincial, c'est au Saguenay-Lac-Saint-Jean où l'on retrouve la forte majorité des superficies aménagées en bleuetières (80% des superficies totales au Québec, voir **Tableau 2**) pour la production de bleuets sauvages.

La deuxième région productrice est la Côte-Nord avec 14 % des superficies aménagées et loin en troisième position, on retrouve l'Abitibi-Témiscamingue avec 2 % des superficies aménagées.

Finalement, l'ensemble des autres régions au Québec représente le 4 % restant des superficies aménagées.

Des retombées économiques significatives

Le secteur des bleuets sauvages génère des retombées significatives tant à l'échelle régionale que provinciale comme il est possible de le constater au **Tableau 3**.

En termes d'emplois, cela représente 1 515 emplois équivalents à temps plein. Puisqu'il s'agit d'une activité saisonnière, on estime que cela représente, en saison, plus de 3 000 personnes qui travaillent dans ce secteur.

La valeur de la transformation est estimée à 150 millions de dollars et la plus-value générée par cette industrie (contribution au produit intérieur brut de la province) s'élève à 135 millions de dollars.

Tableau 3 : principales retombées économiques

Éléments	Valeur
Emploi (équivalent temps plein)	1 515
Valeur de la transformation (millions de dollars)	150 \$
PIB (millions de dollars)	135 \$
Impôts et taxes nets (millions de dollars)	16 \$

Source: ISQ et MAPAQ, calculs et compilation FLC

Finalement, en retour net au gouvernement (impôts et taxes payées moins les subventions reçues par le secteur), ce secteur contribue à hauteur de 16 millions de dollars aux recettes des différents paliers de gouvernements

Des exportations dans plus de 25 pays à travers le monde

Tableau 4 : Exportations québécoises de bleuets sauvages congelés selon la destination, 2020/21

Pays	Valeurs	Proportion
1 États-Unis	61 281 363 \$	54,30%
2 Allemagne	10 258 508 \$	9,09%
3 Japon	6 870 984 \$	6,09%
4 Chine	6 104 130 \$	5,41%
5 France	6 046 990 \$	5,36%
6 Pays-Bas	3 546 380 \$	3,14%
7 Suisse	3 462 027 \$	3,07%
8 Belgique	2 880 557 \$	2,55%
9 Pologne	2 634 379 \$	2,33%
10 Australie	1 751 246 \$	1,55%
11 Royaume-Uni	1 496 685 \$	1,33%
12 Autriche	1 049 848 \$	0,93%
13 Philippines	971 432 \$	0,86%
14 Taïwan	694 683 \$	0,62%
15 Suède	583 114 \$	0,52%
16 Irlande	528 360 \$	0,47%
17 Portugal	443 015 \$	0,39%
18 Serbie	388 160 \$	0,34%
19 Danemark	377 501 \$	0,33%
20 Malaisie	259 805 \$	0,23%
21 Mexique	240 119 \$	0,21%
22 Italie	223 602 \$	0,20%
23 Israël	170 358 \$	0,15%
24 Espagne	164 413 \$	0,15%
25 Nouvelle-Zélande	157 834 \$	0,14%
26 Viet Nam	121 297 \$	0,11%
27 Brésil	61 294 \$	0,05%
28 Cambodge	54 920 \$	0,05%
29 Norvège	27 484 \$	0,02%
Total	112 850 488 \$	100,0%

Source: Statistique Canada, compilation FLC

Le secteur québécois des bleuets sauvages contribue positivement à la balance commerciale du Québec avec ses partenaires étrangers.

Le Tableau 4 présente les pays où nos bleuets sauvages ont été exportés au courant de la dernière saison de commercialisation (2020-21).

On retrouve en tête de liste comme partenaire commercial les États-Unis avec un peu plus de 61 millions de dollars de valeurs de bleuets congelés exportés; soit 54 % de la valeur totale de nos exportations. L'importance des États-Unis comme partenaire commerciale fait ressortir l'importance de conserver un accès libre de droit compensatoire aux frontières comme les producteurs américains avaient demandé d'appliquer l'an dernier.

Globalement, les pays européens (Allemagne, France, Pays-Bas, etc.) représentent près de 30% de nos exportations (environ 35 millions de dollars).

Ainsi, les États-Unis et l'Europe représentent ensemble près de 85% de toutes nos exportations. Parmi les autres pays importateurs d'importance, on note le Japon (6% de nos exportations) mais également, depuis peu, la Chine (5% de nos exportations).

Au global, le Québec a exporté pour plus de 112 millions de dollars de bleuets congelés en 2020-21. Cette valeur des exportations représente environ 75% de la valeur totale des bleuets congelés au Québec (150 millions de dollars, voir Tableau 3). Ce haut pourcentage des recettes provenant des exportations fait ressortir clairement l'importance de l'accès et du développement des marchés étrangers pour maintenir de bons prix.